

# Nicoud Roland, parcours de captivité<sup>1</sup>

Hervé Arson  
Version 1  
14 avril 2024

## *État civil*

Roland Lucien Nicoud était né le 8 avril 1920 à Paris 20<sup>ème</sup>.<sup>2</sup>

Il habitait à Paris 20<sup>ème</sup>, au 96 Boulevard Davoust. Il exerçait la profession de camelot.

## *Situation militaire*

Il a été engagé volontaire pour 3 ans le 22 novembre 1938. Il a été recruté par le 1<sup>er</sup> Bureau de la Seine sous le matricule 40 751 8574, et il est incorporé le 24 novembre en tant que soldat au 294<sup>ème</sup> Régiment d'Artillerie Automobile. Il est employé comme radio<sup>3</sup>.

## *Capture et transfert en Allemagne*

Il a été fait prisonnier le 14 juin 1940 à Longjumeau (Seine-et-Oise, actuellement Essonne). Il s'échappe pour la première fois de Bel Etat. Repris, il est d'abord interné au Frontstalag 111 à Drancy (Seine) sous le matricule 1302.

À une date inconnue, il est emmené au Stalag XIII A. Il y est immatriculé XIII A 104059. Ce camp se trouvait à Sulzbach Rosenberg. Soultzbach-les-Bains est une commune française d'Alsace, région annexée par l'Allemagne après la défaite de juin 1940.

Il est puni pour refus de travail et tentatives d'évasion. Il est affecté au kommando disciplinaire de Straubing. Il n'y a rien de plus sur la fiche de prisonnier.

## *Évasions et déportation en Pologne<sup>4</sup>*

Il tente de s'évader de Straubing, mais il est repris et condamné par l'officier de justice du camp à la déportation à Rawa-Ruska<sup>5</sup>. Il transite par le Stalag VIII C à Sagan (Zagan en Pologne aujourd'hui).

Roland Nicoud, dans sa demande de titre indique qu'il a été puni, tant en Pologne qu'en Allemagne, trois fois pour refus de travail ; il a fait la liste de ses évasions<sup>6</sup>.

La date d'arrivée en Pologne sur le relevé de renseignements du Ministère des Anciens Combattants est notée : 28 septembre 1942 ; ce renseignement entre en contradiction avec les attestations des témoins, comme indiqué ci-après. Mais un autre document du même ministère indique une arrivée le 13 avril 1942.

---

1 Dossier statut AC 21 P 605 195 ; attestations ; récit d'évasions.

2 Le dossier ne contient qu'un bulletin de naissance qui ne donne aucune indication sur les ascendants de Roland Nicoud.

3 Fiche de démobilisation.

4 Meldung 613 du Stalag XIII A datée du 1<sup>er</sup> octobre 1942.

5 Témoignage de Georges Petit.

6 Voir en annexe la liste des évasions annexée par Roland Nicoud à sa demande de titre.

## *Évasions du Stalag 325*

Selon deux témoins<sup>7</sup>, Roland Nicoud a tenté de s'évader de Rawa-Ruska deux fois : en avril 1942 et en juillet 1942. Transféré à la citadelle de Lemberg, il a réussi à s'en évader en février 1943, habillé en femme.

## *Clandestinité et prisons en Pologne<sup>8</sup>*

Roland Nicoud vit clandestinement pendant sept mois sous ce déguisement. Il souhaite obtenir des faux papiers et une identité d'homme pour tenter de traverser la frontière. C'est sous cette nouvelle identité qu'il est arrêté en ville<sup>9</sup> et conduit dans une prison où sont internés des civils polonais considérés comme partisans<sup>10</sup>.

Il déclare à l'appui de sa demande de titre Déporté Résistant qu'il a été arrêté en même temps que ses camarades Rubod, De Poix, Rancillac et Thoyer. Il a servi pendant quatre mois dans les rangs de l'Armée Nationale Polonaise (A.K.) : il achetait des armes aux combattants de la Légion des Volontaires Français pour les livrer aux résistants polonais à Zubza, à 7 km de Lemberg.

En juillet 1944, plusieurs prisonniers sont conduits en train de Lemberg vers Tarnow pour y être jugés. Roland Nicoud déclare qu'il a réussi à percer la cloison du wagon. Les Allemands décident alors de ramener les prisonniers à Lemberg<sup>11</sup>. Mais c'est la débandade : les Soviétiques arrivent. Les Allemands s'enfuient mais les Soviétiques arrêtent Roland Nicoud et l'internent à Lemberg avec des prévenus de différentes nationalités.

Roland Nicoud craint d'être considéré comme Allemand. Il s'échappe et rejoint le domicile d'une Française résidant à Lemberg : Madame Vassaux.

## *Libération et rapatriement*

Selon les déclarations de Roland Nicoud, Madame Vassaux lui fournit des papiers sous le nom de Jean Fournier<sup>12</sup>. Il parvient à se présenter au Général Petit, Chef de la Mission Militaire à Moscou pour la France Libre. Il obtient alors les papiers militaires pour traverser la frontière avec la Roumanie.

Il s'adresse alors au consulat de France à Bucarest. Il est ensuite conduit en Italie, à Naples. Enfin, c'est le rapatriement par bateau vers la France. Il se retire au 96 Boulevard Davoust à Paris 20<sup>ème</sup>. Il est démobilisé à la caserne de Reuilly le 20 juillet 1945.

Mais selon l'état des services aux armées, il a été libéré par les Soviétiques en avril 1945. Il est rentré en France le 15 juillet par le Centre de Marseille et démobilisé le 20.

## *Après la guerre*

Une demande de titre Interné Résistant a été adressée une première fois le 20 mai 1954 et le titre a été refusé le 6 février 1956 ; une deuxième demande a été faite. Roland Nicoud habitait à ce moment-là à Montreuil (Seine) au 132 rue de Rosny. Il exerçait le métier de camelot. Le titre est attribué le 6 juin 1957 (carte n° 1201 14377). La période d'internement prise en compte s'étend du 13 avril 1942 au 15 février 1943.

---

7 Jacques Sounalet et Georges Sevelle

8 Le récit qui suit est tiré des déclarations de Roland Nicoud.

9 Selon Pierre Rubod, le 9 juillet 1944, pour trafic d'armes.

10 Selon Pierre Rubod, prison Zamarstynow à Lemberg.

11 Les versions de Pierre Rubod et de Marcel Rancillac sont différentes : selon eux, 6 prisonniers ont sauté du train entre Przemysl et Zurawica dans la nuit du 19 au 20 juillet 1944.

12 Voir la biographie d'Emile Légié : c'est également Madame Vassaux qui lui a fourni des faux papiers pour échapper aux Soviétiques.

Le titre Déporté Résistant sollicité a été refusé le 27 novembre 1962. Le motif invoqué : Roland Nicoud aurait été arrêté comme Allemand par les « Russes », ce qui prouverait l'absence d'actes résistants en Pologne. Cette version des faits présentée par la Commission des Déportés Internés Résistants contredit le rapport du Général Petit qu'il avait rédigé en 1944 lorsqu'il exerçait les fonctions de Chef de la Mission Militaire à Moscou pour la France Libre, ainsi que les termes de son attestation rédigée en 1962.

Roland Nicoud a été cité à l'ordre du Corps d'Armée (1959). Il a été décoré de la Croix de Guerre avec étoile de vermeil, de la médaille des évadés (1962) et de la médaille militaire (1965).

Il est décédé le 25 novembre 2005 à Neuilly-sur-Marne (Seine-Saint-Denis).